



Bâtir le *Nunavut* ensemble

GOVERNEMENT
DU NUNAVUT

Priorité d'embauche

La priorité est accordée aux Inuits du Nunavut.

MINISTÈRE DES RESSOURCES HUMAINES

Consultant en évaluation des postes

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Salaire initial : 99 743 \$

IQALUIT, NU

N° de réf. 04-506739

Clôture : 17 septembre 2021

Analyste des politiques

NOUVELLE PUBLICATION

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Salaire initial : 92 196 \$

IQALUIT, NU

N° de réf. 04-506770

Clôture : 8 octobre 2021

**Coordonnateur de l'accès à
l'information et de la protection
de la vie privée (AIPVP)**

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Salaire initial : 81 861 \$

IQALUIT, NU

N° de réf. 04-506792

Clôture : 8 octobre 2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

**Préposé à la préparation à la
vie active**

(2 postes de durée indéterminée)

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux Inuits du Nunavut résidant à Iqaluit.

Salaire initial : 76 069 \$

IQALUIT, NU

N° de réf. 10-506788

Clôture : 10 septembre 2021

Agent financier

(temps partiel à durée indéterminée)

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Salaire initial : 40 931 \$

IQALUIT, NU

N° de réf. 10-506791

Clôture : 17 septembre 2021

**Technicien de la salle de
stérilisation centrale**

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

Salaire initial : 70 083 \$

IQALUIT, NU

N° de réf. 10-506794

Clôture : 17 septembre 2021

Veillez noter que les postes situés à Iqaluit sont admissibles à une indemnité de vie dans le Nord de 15 016 \$ par année.

Postuler au : Ministère des Ressources humaines,
Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430,
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0. Tc : 867 975-6220.

Tél : 867 975-6222. Sans frais : 1 888 668-9993.

Courriel : gnhr@gov.nu.ca

(Veillez indiquer le n° de réf. dans l'objet de votre courriel.)

Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.